



CADRE DE VIE

Ensemble, protégeons-le !

En se donnant les moyens d'agir depuis 2001,
La Ciotat fait le bon geste pour l'environnement et l'avenir

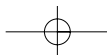
VIVEMENT NOËL !

Entre événements et traditions,
découvrez le programme
des fêtes de fin d'année à La Ciotat

SUPPRESSION DES SACS PLASTIQUES

La grande distribution
donne l'exemple

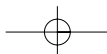




La mairie de La Ciotat remercie chaleureusement l'association «La Ciotat, il était une fois», les bénévoles et l'ensemble de la population qui ont permis de faire de la cinquième édition de la fête historique «Il était une fois 1720» une grande fête populaire



CD



sommaire

4 CITOYENNETÉ

Adieu aux sacs plastiques

5 RÉALISATIONS

La vidéosurveillance se développe
Matagots : sécurisation piétonne

6 À 8 ENTREPRENDRE

Enerplan, l'industrie solaire
Déchets mieux gérés sur Athélia

8 A 9 ZOOM

Impôts locaux à la loupe

10 À 11 VIE SOCIALE

Plan grand froid
Noël solidaire et généreux

12 ACTUALITÉ

AICS, des logements pour tous

13 À 19 DOSSIER

L'ÉCOLOGIE,

UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

20 À 21 VIE DES QUARTIERS

Les quartiers s'illuminent

22 PORTRAIT

Alain Rémy, un rêve réalisé

23 L'ACTION DES ASSOS

Les experts d'ECTI
Oublier son handicap dans les airs
Les mains dans l'argile

24 À 25 REPORTAGE

US ET COUTUMES DE NOËL

26 À 30 LOISIRS

Demandez le programme...
de Noël

Pilotes, coureurs à pied, surfeurs...
de la graine de champion
Numéros utiles

31 ELUS

Tribune libre - Permanences



éditorial

Une question de l'environnement est devenue un enjeu majeur du débat public. Conscient que notre Ville bénéficie d'un espace naturel maritime et terrestre préservé, j'ai estimé que la sauvegarde de ce cadre de vie devait faire partie des priorités de notre action.

C'est la raison pour laquelle nous avons déterminé un certain nombre d'objectifs visant à créer de nouveaux équipements, tout en améliorant et en renforçant les dispositifs déjà existants.

C'est ainsi que dès 2002, en liaison étroite avec la Communauté urbaine, nous avons mis en place sur Athélia un centre d'apport volontaire qui permet aux particuliers et aux entreprises de se débarrasser gratuitement des déchets ménagers, végétaux ou encore des gravats. De la même manière, nous avons étendu le tri sélectif à l'ensemble de la commune.

La préservation de notre écosystème marin est désormais assurée grâce à la nouvelle station d'épuration qui sera capable de traiter biologiquement les eaux usées de 95 000 habitants contre 50 000 auparavant. Ce nouvel équipement a pour objectif de répondre à l'augmentation de la population en période estivale.

Le dispositif «été propre», qui s'inscrit dans cette même démarche de préservation de notre littoral, a permis de traiter, cet été, 266 tonnes de déchets ramassés sur nos plages. La quatrième tranche du front de mer permettra quant à elle, dans la continuité des aménagements précédents, d'améliorer notre cadre de vie avec des espaces promenade et détente.

Élément central dans ce dispositif environnemental, le service «La Ciotat proximité» joue à la fois un rôle de veille et d'intervention. Sur simple appel téléphonique gratuit, les Ciotadens peuvent solliciter les services compétents de la Ville et de la Communauté urbaine qui se chargent de résoudre les questions liées à la qualité de vie et à l'environnement.

L'embellissement de la ville fait également partie de nos priorités : aménagement paysager des ronds-points, fleurissement des rues, des espaces publics, entretien des espaces verts, c'est un programme pluriannuel de 100 000 euros qui a été engagé dans ce domaine.

Quant aux espaces naturels, ils font l'objet de toute notre attention, avec notamment la plantation de 1 200 arbres ou encore un vaste programme de nettoyage du domaine de Sainte-Frétouse. Enfin, des actions de sensibilisation axées sur les risques d'incendies ont permis d'engager une vaste opération de débroussaillage.

Vous le constatez, le développement durable, la préservation de l'environnement sont inscrits au cœur de notre action, pour le bien-être des Ciotadens et des générations futures.

PATRICK BORÉ

Maire de La Ciotat

Conseiller général des Bouches-du-Rhône
Vice-président de la Communauté urbaine

LCI • Magazine mensuel gratuit de la ville de La Ciotat • Imprimé à 22 000 exemplaires sur papier recyclé recyclable • Directeur de la publication : Patrick Boré • Directeur de la Communication : Gilbert Malapert • Coordinatrice du LCI : Sabine Lamberti • Secrétaire de rédaction : Corinne Gillet • Rédaction : Joël de Falco, Laurence Delachaux, Christiane Ganteaume-Huot, Laetitia Rotondo • Photos : Didier Bonaccorsi, Catherine David, Laurent Lucca, Georges Vera • Chef de fabrication : Georges Vera • Conception et réalisation maquette : Catherine Richard • Photogravure et impression : Trulli • Distribution : Marcel Gonzalez • La Ciotat Infos est téléchargeable en PDF sur le site internet de la ville : www.laciotat.com • Contact : direction de la Communication de la ville de La Ciotat - Rond-point des messageries maritimes - 13600 La Ciotat - Tél. 04 42 08 88 00 - Fax. 04 42 08 87 55 • E-mail : communication@mairie-laciotat.fr

la citoyenneté

L'ENVIRONNEMENT EST DANS LE SAC

Dans une démarche de développement durable, l'hypermarché Carrefour supprime, à partir du 2 janvier 2007, la distribution des sacs jetables, et propose en alternative à ses clients l'achat de sacs réutilisables, disponibles en caisse.

C'est une véritable révolution environnementale que Carrefour s'apprête à déclencher, avec le soutien de la municipalité. A partir du 2 janvier 2007, les clients emporteront désormais chez eux leurs achats dans des sacs souples et des cabas, réutilisables et échangeables à vie, les sacs plastiques jetables étant définitivement supprimés des caisses.

«Par cette opération qui s'étend à tous les hypermarchés Carrefour de France, nous souhaitons réduire la masse de sacs jetés dans un souci de développement durable. Depuis la mise en place en 2003 des sacs réutilisables et la création en 2004 de 15 «caisses vertes» sur 31, la distribution des sacs plastiques en caisse a baissé de 77% à La Ciotat ! Avec leur suppression totale, nous allons au bout de la démarche avec l'objectif de responsabiliser nos clients à la protection de la nature : acheter un sac réutilisable est un geste simple et responsable qui permet à tous de participer à la préservation durable de notre environnement» souligne Philippe Gombert, directeur de l'hypermarché Carrefour de La Ciotat. En tout, depuis 2003, pas moins de 267 000 sacs souples et 94 000 cabas ont ainsi été vendus, pour un coût de 0,10 euros et 0,60 euros seulement l'unité.

D'autres actions environnementales sont menées par Carrefour : de campagnes d'affichage à la mise en place d'animations ludiques autour de l'environnement, tout un programme de communication est élaboré chaque année pour sensibiliser les clients au développement durable. Et pour donner l'exemple, Carrefour se mobilise également dans le tri de ses propres déchets, ainsi que dans la gestion de l'eau et de l'électricité du magasin.

L.D.



A partir du 2 janvier 2007

Chez Carrefour le durable remplace le jetable

Votre magasin Carrefour, ne distribue plus de sacs jetables. En achetant ce sac réutilisable disponible en caisse, vous participez à la protection de la nature. Ce geste simple et responsable, permet de contribuer à la préservation durable de notre environnement.

J'agis responsable avec Carrefour





VIDÉOSURVEILLANCE

PHOTOS : C.D.

|| réalisations



Sécurité renforcée

Le système de vidéosurveillance vient d'être renforcé avec notamment l'installation de caméras sur le quai Ganteaume, au complexe Paul-Eluard et au square Bouissou.

Afin de renforcer son système de vidéosurveillance, la Ville vient d'installer de nouvelles caméras sur le quai Ganteaume (en face de l'église), au complexe Paul-Eluard, dans la rue maréchal-Foch ainsi qu'au square Bouissou. Opérationnelles depuis la fin du mois d'octobre, elles s'ajoutent ainsi à celles déjà mises en place depuis 2003. Les premières avaient été installées en plein Centre-ville, dans la rue des Poilus, et avaient été suivies, en 2005, par d'autres, disposées aux abords de l'Hôtel de ville, au centre technique municipal ainsi que dans le gymnase Masse.

D'un coût total de plus de 150 000 euros, ces installations avaient été décidées dans le cadre du «Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce» (Fisac), afin de «renforcer la sécurité des personnes et des biens, sécuriser la Centre-ville et les rues piétonnes, réduire les incivilités liées à la propreté et améliorer l'efficacité et la rapidité des interventions policières», indique Claude Pierre Martinez, premier



adjoint, délégué à la Sécurité. Ces caméras sont en effet reliées par réseau, 24h/24, au commissariat de police et à la police municipale. De nouvelles installations sont actuellement à l'étude. La Ville souhaite en effet développer le système, à raison de trois à quatre caméras installées sur la commune tous les ans. Certains lieux sont d'ores et déjà envisagés comme la place Esquiros, le

haut de la rue des Poilus, la place Sadi-Carnot, ou encore les parkings de la Pétanque et de la Tasse. **L.R.**

Ecoles

RÉNOVATION À POURCELLY

Dans le cadre du Plan Ecole Réussite, les parties extérieures de l'école maternelle Louis-Pourcelly viennent de faire l'objet d'une attention particulière. À l'occasion des vacances scolaires de la Toussaint en effet, une partie de la cour, jusqu'à présent en terre battue, a bénéficié d'un revêtement en dur. Par ailleurs, les murs d'enceinte et la clôture côté avenue des Myrtilles ont été consolidés. L'olivier centenaire a, quant à lui, été déplacé, afin de laisser plus de place à l'espace jeu, pour être replanté au rond-point Wilson. Enfin d'ici quelques jours, un toboggan sera installé ainsi qu'un sol souple aux abords de celui-ci.



Matagots

PRIORITÉ AUX PIÉTONS ET AUX CYCLISTES

C'était devenu une nécessité pour la sécurité des piétons et particulièrement des collégiens et des lycéens amenés à traverser la RD 559, trop large (2x2 voies), trop rectiligne, donc trop dangereuse. «Il fallait trouver une solution pour obliger les automobilistes à lever le pied et à respecter la

limitation de vitesse à 50 km/h, explique Claude-Pierre Martinez, premier adjoint délégué à la Sécurité. Pour cela, nous avons décidé de réduire la chaussée en neutralisant une voie de part et d'autre, permettant ainsi la création, de chaque côté de la voie, d'une piste cyclable - très attendue - de 650 mètres. Et surtout, par l'installation de chicanes, nous allons créer une courbe devant le collège des Matagots». Ces travaux, situés entre le carrefour du cimetière des quatre cantons et le rond-point de Sainte-Marguerite, marqueront la première étape du réaménagement complet de la RD 559. Commencés début novembre, ils devraient durer près de six mois. Si le Département, gestionnaire de la voie, finance en grande partie ces aménagements, la municipalité apporte également sa contribution financière, notamment par la mise en place d'équipements annexes, tels que l'éclairage et les espaces verts. **L.R.**

La Ciotat capte l'énergie solaire

En accueillant depuis le mois d'août dernier l'association Enerplan, La Ciotat est devenue une ville qui compte dans le monde de l'énergie solaire.



“ Le marché de l'énergie solaire double tous les ans ”

Enerplan, l'association professionnelle de l'énergie solaire, est désormais installée dans la zone Athélia IV avec ses six permanents. Cette structure nationale, créée voilà 25 ans, compte aujourd'hui 140 adhérents et non des moindres puisqu'elle a pour mission de promouvoir, de développer et, le cas échéant, de représenter ce secteur en plein développement. Enerplan regroupe donc des industriels, des distributeurs, des sociétés d'ingénierie ou d'installation ainsi que des opérateurs énergétiques (Edf, Gdf, Primagaz). «L'une de nos principales missions est d'informer et de convaincre, au nom de nos membres, les décideurs et les maîtres d'ouvrage, à savoir les élus, les sociétés d'économie mixte, les aménageurs, les sociétés HLM, etc.», explique Richard

Loyen, délégué général de l'association. *Pour ce faire, nous organisons des politiques de promotion, des voyages d'études, des séminaires. Pour vous donner un exemple, nous avons récemment animé le pavillon français du solaire à Fribourg... Nous avons pour objectif, avec l'ensemble de la filière, d'arriver d'ici 2010 à 200 000 chauffe-eaux solaires vendus chaque année contre 30 000 aujourd'hui. Conclusion, il ne faut pas lambiner car cela suppose que le marché double tous les ans.* Il y a effectivement du travail en perspective d'autant que le consommateur manque encore de repères sur la question. Enerplan prépare d'ailleurs actuellement, en faisant appel à des experts indépendants, un «label qualité» qui permettra aux acheteurs potentiels d'avoir des garanties sur la fiabilité et les performances des chauffe-eaux proposés dans le commerce.

J.D.F.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS !

SIC GSM, sécurité et gardiennage, tél. 06 71 89 74 73 - CHIARA LUNA, chausseur, 72 rue des Poilus

JARDINERIE-MOULIN DE SAINT-ESTÈVE, quartier Val-Tendre, tél 04 42 01 04 23

CELECT, vêtements hommes et femmes, 42 rue des Poilus

Athélia

Objectif zones propres

Soucieuses de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie, les entreprises d'Athélia mutualisent la gestion de leurs déchets.

Ces dernières années, la réglementation en matière de déchets d'emballages et de déchets industriels s'est considérablement étoffée. À un point tel que les entreprises ont parfois des difficultés à s'y retrouver... et à s'y conformer. C'est pourquoi l'association Athélia Entreprendre a lancé voilà deux ans une étude approfondie sur la question, qui a abouti en septembre, à la mise en place d'une gestion collective de ces déchets. Les sociétés qui ont adhéré à cette démarche bénéficient désormais d'un seul et unique prestataire, à savoir la société Bronzo, désignée à l'issue d'une consultation. *«L'avantage majeur d'une gestion collective, c'est de pouvoir contrôler les prix en se basant sur une économie d'échelle, explique Sauveur Cavataio, président de l'association. Il est bien évident qu'on obtient des tarifs plus intéressants quand on est cinquante plutôt que tout seul. Le dispositif garantit la traçabilité et chaque entreprise adhérente paie très exactement en fonction du poids et de la nature des déchets enlevés. Si ces déchets sont effectivement recyclables, elle paiera moins. Les bonnes pratiques sont donc intéressantes d'un point de vue économique. C'est là-dessus que nous avons tablé car il est plus facile pour une entreprise de sauter le pas dans ces conditions, le petit artisan bénéficiant des prix négociés avec le poids des grandes entreprises de la zone».* L'association conseille aux adhérents qui ont joué le jeu de valoriser, auprès de leurs clients et partenaires, cette démarche vertueuse qui contribue à la préservation de l'environnement local. Une trentaine d'entreprises se sont, pour l'heure, engagées dans cette gestion collective.

Et Sauveur Cavataio compte fermement que les avantages qu'elles en retireront seront de nature à convaincre les autres.

J.D.F.



Patrick Boré, maire de La Ciotat et Sauveur Cavataio, président d'Athélia Entreprendre, lors du forum Inter Entreprises 2006 organisé par l'association Athélia Entreprendre et la Ville



IX, en toute transparence

Afin de permettre à chaque foyer ciotaden de mieux déchiffrer ses feuilles d'impôts locaux, il semblait nécessaire d'apporter un éclairage et une explication à la fois pédagogiques et accessibles à tous sur le contenu de ce document fiscal.

De quoi sont composés nos impôts locaux ?

- D'une base d'imposition revalorisée chaque année par l'Etat
- De la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, de la taxe d'habitation et de la taxe professionnelle qui s'appliquent à la base d'imposition.

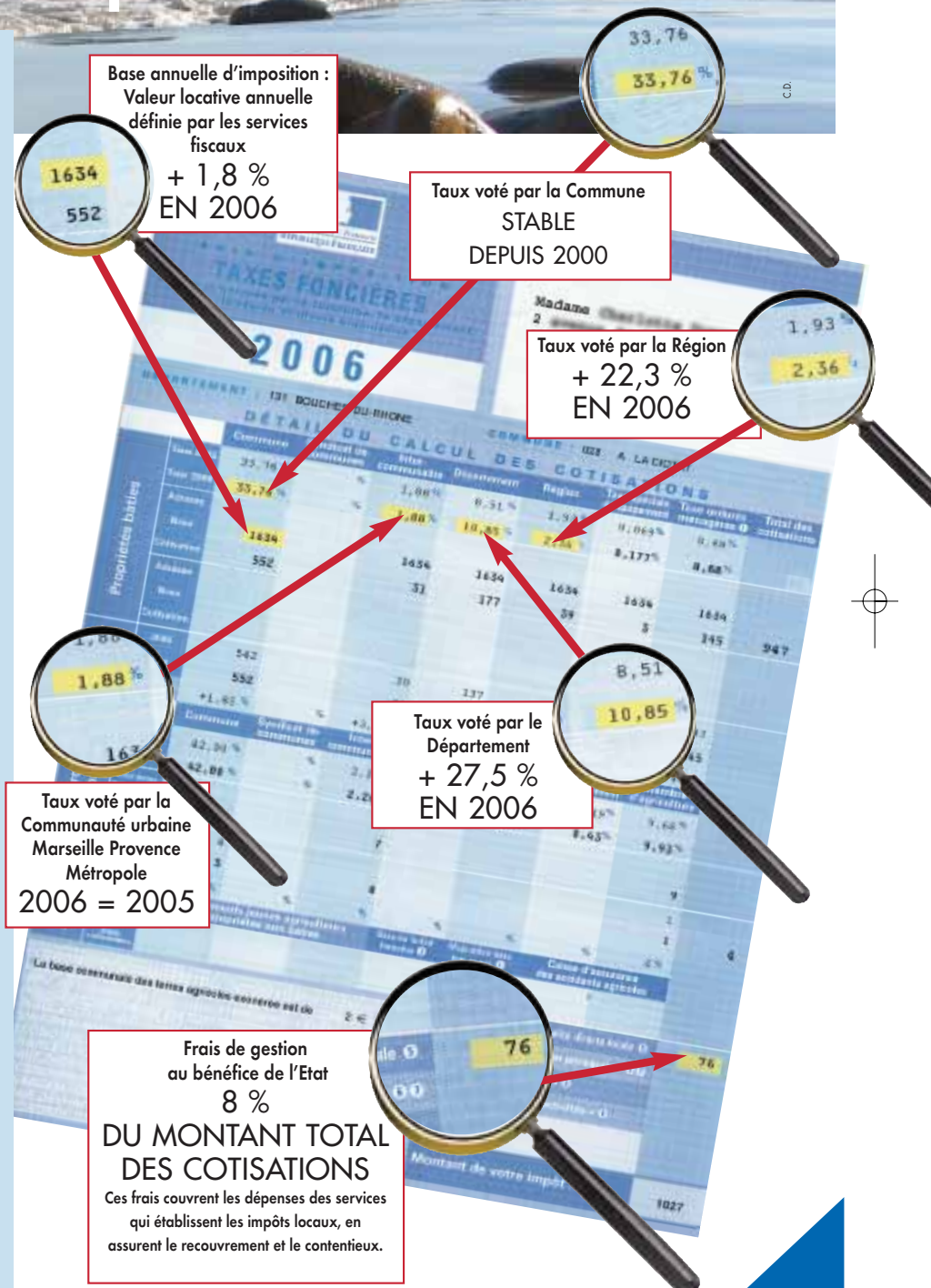
Qui encaisse ces recettes ?

Le Trésor public, qui les répartit ensuite entre les différentes collectivités : les communes, le Conseil général, le Conseil régional et la Communauté urbaine qui fixent chacune leur propre taux.

Comme vous pourrez le constater, les taux communaux n'ont pas augmenté depuis 2000, qu'il s'agisse de la taxe foncière ou de la taxe d'habitation.

Par contre, en matière de taxe foncière, et en particulier pour l'année 2006, les taux du Conseil général et du Conseil régional connaissent une forte augmentation. C'est ainsi que le taux voté par le Département a progressé de 27,5 % et celui décidé par la Région de 22,3 %. Par ailleurs, la taxe inter-communale, créée en 2005 par la Communauté urbaine, reste inchangée. En ce qui concerne la base d'imposition définie par l'Etat, elle connaît, cette année, une progression de 1,8 %. En définitive, l'augmentation des impôts locaux s'explique donc par le relèvement des taux de ces différentes collectivités et la revalorisation de la base d'imposition.

A La Ciotat, malgré un contexte local difficile, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter le taux communal, en portant ses efforts sur une gestion rigoureuse des deniers publics - tout en améliorant la qualité du service aux Ciotadens - et la création de richesses économiques réparties de façon plus équitable.



|| vie sociale

TOURISME



C.A.

LE PALMARÈS DU TOURISME CIOTADEN

Le ministère du Tourisme vient de décerner la médaille d'argent et de bronze à la directrice de l'Office Municipal de Tourisme et à sa collaboratrice, pour leur professionnalisme, la durée et la qualité de leur travail, en présence notamment d'élus, de nombreux professionnels du Tourisme et amis.

Cumulant respectivement 37 et 31 ans d'activité professionnelle au sein de l'Office, les différentes facettes du Tourisme n'ont plus de secrets pour Liliane Sireta et Odile de Badts. «Notre parcours professionnel, plus que varié, nous a permis de suivre l'évolution de notre station touristique, a indiqué Liliane Sireta au cours de la cérémonie. Nous espérons avoir contribué, grâce à notre investissement, à l'aboutissement que l'on connaît aujourd'hui. Au-delà de la fierté personnelle, cette distinction est la reconnaissance du travail en équipe accompli». «Je suis très fière d'avoir obtenu la médaille de bronze, ajoute Odile de Badts. Voilà une source de motivation supplémentaire pour poursuivre avec succès notre mission». Car la distinction qu'elles viennent de recevoir ne marque en aucune manière la fin d'une carrière, bien au contraire, «elle est une motivation pour continuer à servir la station touristique de La Ciotat, avec le même enthousiasme» conclut la directrice.

L.D.



S.

Hommage

L'ORGUE DE NOTRE-DAME, ORPHELINE Claude Revest, ancien titulaire des orgues de l'église Notre-Dame, décédé en octobre dernier, avait redonné toute sa splendeur à l'orgue de La Ciotat. Consciencieux, volontaire et avant tout passionné de musique, il avait rendu aux Ciotadens un instrument somptueux, en parfait état de marche. «Il nous a laissé un héritage inestimable, confie Ludovic Baudot, son successeur depuis 2002, lorsque, empêché par sa maladie, Claude Revest avait dû se résigner à quitter ses fonctions. Si aujourd'hui, on entend cet instrument, c'est grâce à lui». En effet, lorsqu'en 1988 Claude Revest avait récupéré l'orgue, celui-ci était alors presque muet. Avec la complicité du père Jean Cornet, il avait procédé à une minutieuse restauration qui avait duré près de trois ans. «Il s'y était investi totalement et bénévolement, poursuit son successeur. Il avait mis toute sa vie dans cet instrument».

• Solidarité

NOËL PARTAGÉ

Parce que Noël est avant tout une fête familiale, l'idée de savoir certaines personnes âgées seules chez elles est insupportable. Dans son souci de combattre la solitude et renforcer le lien social, le CCAS (centre communal d'action sociale), en partenariat avec l'ACLAP (action de coordination de loisirs et d'accueil aux personnes âgées), mène depuis Noël 2004 une action en direction des personnes isolées, notamment à travers la distribution de repas et de friandises. «Depuis cette date, explique Sylvie Chardayre, responsable du service Maintien à domicile du CCAS, chaque Noël est l'occasion d'une rencontre de bénévoles de l'ACLAP et des aides à domicile volontaires du CCAS qui se rendent chez les personnes isolées afin d'y passer un moment le 24 décembre après midi». L'an passé, une cinquantaine de personnes ont été destinataires de cette action de solidarité.



D.B.

• SENIORS

L'INSEE MÈNE L'ENQUÊTE

L'INSEE réalise jusqu'au 23 décembre une enquête sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe, auprès des personnes âgées de 50 ans et plus. Outre la santé, l'objectif est de recueillir des informations sur la vie familiale et sociale, les ressources et les activités de ces personnes. Les ménages sollicités dans notre commune recevront un courrier officiel de l'INSEE les avisant du prochain passage à leur domicile d'un enquêteur, muni bien entendu d'une carte officielle l'accréditant.



• Plan grand froid

UN DISPOSITIF HIVERNAL POUR LES SANS ABRIS

Le dispositif «grand froid» est activé depuis le mois de novembre en faveur des sans domicile fixe, grâce au partenariat entre le CCAS, Station Lumière et les associations caritatives, avec le concours du centre hospitalier.

Tous les ans, lorsque les températures commencent à chuter, les institutions et associations caritatives de La Ciotat redoublent de vigilance envers les personnes sans domicile fixe de la commune. Afin d'améliorer l'efficacité de l'action sociale et resserrer le maillage du territoire, la Ville a confié la coordination du dispositif «grand froid» au CCAS, dirigé par Joséphine Plamberck, en partenariat avec l'association Station Lumière, et les différentes associations caritatives (ACLAP, Croix rouge, Secours populaire, Secours catholique, Entraide protestante, Restos du cœur), ainsi que le centre hospitalier. Ce dispositif renforce, jusqu'au 31 mars 2007, l'activité de Station Lumière (foyer d'accueil d'urgence) et des associations qui œuvrent toute l'année sur le territoire. Il comprend notamment un accueil de jour au local de Station Lumière, rue Edgar-Quinet, et un ensemble de tournées sur le terrain. Le local est ouvert de 9h à 11h et de 15h à 18h, du lundi au vendredi. L'accueil y est assuré par les salariés de Station Lumière et complété par la présence de bénévoles. «Si les températures descendent au dessous de -5° le jour, la permanence sera prolongée jusqu'à 21h30 et assurée par des travailleurs sociaux du CCAS» précise Joséphine Plamberck. Les tournées organisées avec les associations comportent cette année une nouveauté, la collaboration du personnel soignant du Siad du CCAS (soins infirmiers d'aide à domicile). Elles ont lieu trois fois par semaine, et tous les jours en cas de plus grand froid.

Numéro d'urgence
115

L.R.

CCAS : 04 42 08 88 39



• DONS

LES RÉVEILLONS DU CŒUR

En cette période de fêtes et grâce à la mobilisation de tous, la Fondation de France espère offrir un moment de chaleur et de partage aux personnes souffrant d'isolement, en soutenant 150 réveillons de la générosité organisés par des associations locales implantées dans toute la France. En 2005, grâce à cette initiative, 168 800 euros collectés ont permis d'apporter du réconfort à près de 20 000 personnes. Pour soutenir cette action, vous pouvez faire un don ou acheter une mini-peluche Fondation de France dans l'un des 750 points de vente.

Site internet : www.fdf.org

• HANDY FLYING

LA TÊTE DANS LES NUAGES

Depuis 13 ans, l'association Handy Flying a fait voler 2 750 personnes handicapées. Son siège social revient aujourd'hui à La Ciotat, sous la présidence de Danièle Toselli, médecin gériatre paraplégique, qui emploie toute son énergie à inciter les personnes à mobilité réduite à voler en avion. Outre des vols de découverte (20 minutes environ) sur des avions «Rallye» au départ d'Aix-les-Milles, l'association propose des stages de pilotage, les plus déterminés pouvant même décrocher le brevet de pilote comme Manuel, paraplégique, le plus jeune handicapé au monde à avoir volé seul, à moins de 16 ans, avant de décrocher sa licence. La participation est modique, Handy Flying ayant le soutien de plusieurs institutions.

C.G.H.

Contact : 06 09 51 81 21



l'actualité

LOGEMENT

Un toit pour les plus démunis



L'Agence immobilière à caractère social (AICS), située rue des Combattants, a ouvert ses portes en octobre dernier, avec l'objectif de loger les populations les plus défavorisées.

Patrick Boré entouré notamment par Claude Pierre Martinez, adjoint délégué aux Affaires sociales et Michel Sarocchi, directeur de l'AICS de La Ciotat

Plus qu'une agence immobilière, l'AICS a pour vocation de loger les personnes en situation précaire : chômeurs, Rmistes, étudiants... Grâce au soutien de nombreux partenaires institutionnels, associatifs et privés, dont la ville de La Ciotat, la Caisse d'allocations familiales (CAF) et la fondation Abbé Pierre, l'AICS permet à une vingtaine de familles en difficulté sociale et financière d'avoir accès à un logement - en bon état - adapté à leur situation par la taille, le prix, la localisation... «Définie par une charte, l'action de l'AICS se tourne vers l'insertion sociale par le logement, précise Michel Sarocchi, directeur de la structure. Après leur entrée dans les lieux, les locataires bénéficient en effet d'un accompagnement social et d'un suivi dans les conditions d'occupation du logement». Pour encourager les propriétaires privés à ouvrir leur parc locatif, l'AICS propose un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage déléguée - une solution clé en main - qui porte sur l'opération de rénovation jusqu'à la gestion du logement, de même qu'une assurance contre les impayés. «Ce dispositif s'inscrit dans la première étape du parcours résidentiel mis en place par la municipalité, dont la vocation est d'encourager l'accession à la propriété des habitants de logements aidés, conclut le maire, Patrick Boré. Offrir à tous un toit décent, y compris pour ceux que la vie n'a pas épargnés, ce n'est pas une nécessité, c'est un devoir».

L.D.

Pour les demandes de dossier, s'adresser en mairie, au service Logement - Tél. 04 42 08 88 00

DISPOSITIFS LOGEMENT : MODE D'EMPLOI

QU'EST-CE QU'UNE OPAH ?

Une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat), est une action concertée entre la Ville, l'Etat et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) dans le but de requalifier, dans son ensemble, un quartier ou un secteur, de réhabiliter le patrimoine architectural et améliorer le confort des logements. en proposant aux propriétaires des subventions à taux majorés attribuées par la Ville et l'ANAH.

A QUOI SERT L'ANAH ?

L'ANAH conseille les propriétaires privés qui souhaitent réhabiliter un logement et subventionne les travaux à réaliser pour améliorer l'habitat en matière de sécurité, de confort, de salubrité, d'équipement, d'accessibilité et d'adaptation aux personnes à mobilité réduite.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU PRI ?

Impulsé par la Ville et Marseille Aménagement, le PRI (Périmètre de restauration immobilière) répond à plusieurs objectifs : résorber les logements insalubres, favoriser la mixité sociale en créant une offre de logements pour les jeunes, assurer la redynamisation commerciale et améliorer les espaces publics du centre historique.

Renseignements auprès du service municipal Urbanisme, tél. 04 42 08 88 00, de l'agence locale Marseille Aménagement, 18 bd A. France, tél. 04 88 91 91 80, de l'ANAH, 7 av du général Leclerc, 13332 Marseille cedex 03, tél. 04 91 28 40 80





À TRAVERS UN PROGRAMME D'ACTIONS AXÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA MUNICIPALITÉ AFFICHE, DEPUIS 2001, UNE VOLONTÉ FORTE DE PROTÉGER ET VALORISER SON PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL. DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS NATURELS ET URBAINS, LA VILLE S'ENGAGE SUR LE LONG TERME, AFIN D'AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES CIOTADENS ET DE LEUR RENDRE PLUS ACCESSIBLE.

LES
SOS
OD

DÉVELOPPEMENT DURABLE,
un défi
pour
l'avenir

dossier

Préserver l'environnement de notre Ville pour les générations actuelles et futures n'est pas seulement une priorité pour la municipalité : c'est un devoir. Dans le droit fil de ce programme ambitieux, de nombreux efforts ont été entrepris en matière de développement durable, comme en témoigne l'inauguration le 24 novembre dernier d'un équipement innovant. La Ville et la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ont en effet procédé à l'agrandissement et à la modernisation de la station d'épuration. En plus d'une unité capable de traiter biologiquement les eaux usées de 95 000 habitants contre 50 000 auparavant, le bâtiment comprend une unité de traitement des eaux de pluie. À cette complémentarité s'ajoutent d'autres innovations technologiques : la réduction des nuisances sonores et olfactives, par exemple, grâce à l'installation de locaux insonorisés ainsi que d'un réseau de ventilation et de nettoyage chimique de l'air de même qu'un dispositif recueillant les résidus de pompage des fosses septiques. Semi-enterré et parfaitement intégré dans le paysage urbain, l'équipement devrait permettre l'aménagement d'un jardin public sur sa toiture restituant la vue sur la mer, point de départ d'une promenade agréable. La nouvelle station a également pour objectif de répondre à la forte augmentation de la population qui passe de 35 000 à 100 000 habitants pendant les mois d'été.

Pendant cette période, la municipalité intervient tout spécialement pour nettoyer les plages et la ville, du 1er mai au 30 septembre, dans le cadre du dispositif «Été propre». L'été dernier par exemple, 266 tonnes de déchets ont été ramassées sur les plages grâce à la mobilisation des 24 agents de la brigade verte et de la brigade urbaine. «À travers cette opération municipale, nous souhaitons améliorer le cadre de vie des riverains, mais aussi des touristes» précise Noël Collura, adjoint au maire délégué au Cadre de vie.

C'est aussi dans cette perspective qu'un vaste aménagement verra le jour sur le littoral, en 2007. S'inscrivant dans la continuité des aménagements précédents, la quatrième tranche du

« Trier ses emballages, jeter les déchets dans les poubelles ou éduquer son chien, sont autant de petits gestes individuels qui contribuent au développement durable »



La nouvelle station d'épuration est désormais opérationnelle pour traiter biologiquement les eaux usées de 95 000 habitants

L'innovante station d'épuration a été inaugurée le 24 novembre dernier par Jean-Claude Gaudin, président de la CU MPM, Robert Assante, président délégué à la Commission Déchet, Eau, Assainissement CU MPM, André Essayan, maire de Ceyreste et Patrick Boré, maire de La Ciotat





Développement durable AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Lors de sa séance du 13 novembre dernier, le Conseil municipal a approuvé la convention de partenariat avec EDF axée sur le développement durable. Conclue pour une durée de trois ans, cette convention définit les modalités de partenariat en vue de favoriser la mise en œuvre des énergies renouvelables (ENR) ainsi que la maîtrise de la demande d'énergie (MDE) dans divers projets élaborés par la municipalité. EDF s'engage ainsi à apporter à la Ville conseils et expertises, avec plusieurs objectifs : soutenir la politique municipale liée au développement durable par des actions de sensibilisation, préserver l'environnement, développer l'utilisation des ENR et enfin, devenir exemplaire en matière de maîtrise énergétique. Parmi les actions programmées, des interventions pédagogiques et ludiques se dérouleront au sein des établissements scolaires, afin de sensibiliser les enfants aux économies d'énergie et en particulier aux économies d'électricité. Par ailleurs, la future médiathèque fera également l'objet d'une étroite collaboration entre la Ville et EDF en vue de devenir une opération exemplaire en termes d'efficacité énergétique. Ce partenariat concrétise ainsi la volonté municipale de favoriser le développement durable, pour les générations actuelles et futures.



C.D.

ALLÔ, LA CIOTAT PROXIMITÉ ?

Créé en 2003, le service municipal «La Ciotat Proximité» a trois mots d'ordre : écoute, efficacité et rapidité. Ce service centralise toutes les demandes d'intervention dans

de nombreux domaines : voirie, éclairage public, circulation, signalisation, environnement, collecte des ordures ménagères... et les transmet aux services compétents.

La Ciotat Proximité : 0 8000 13600 (appel gratuit)

Ouvert de 9h à 17h ou sur répondeur

|| dossier

front de mer, comprise entre le casino des Flots bleus et la villa des Tours, prévoit notamment une aire de jeux, une plate-forme sportive, un cheminement piétonnier et une piste cyclable. Créer un nouveau lieu de détente propice aux loisirs et revaloriser le bord de mer par l'installation et la rénovation d'équipements, tels sont les objectifs visés par l'équipe municipale.

MISSION PROPRETÉ

Tout au long de l'année, la municipalité œuvre activement pour améliorer la propreté de la ville. Créé voilà trois ans, le service municipal «La Ciotat Proximité» intervient ainsi dans de nombreux domaines : la voirie, l'éclairage public, la circulation et la signalisation, l'environnement... Sur simple appel d'un numéro gratuit (0 8000 13600), des hôtesses prennent en compte la nature des appels en assurant l'interface avec les services compétents. Le service Cadre de vie traite à lui seul une centaine de demandes d'intervention relevant de la propreté urbaine, par an.

Par ailleurs, soucieuse d'assurer la propreté des lieux publics, la Ville met à disposition des riverains 70 corbeilles sur les zones piétonnes et le littoral, et, avec la mise en place du dispositif «Toutounet», La Ciotat se positionne comme l'une des villes pilotes pour la lutte contre les pollutions canines. En parallèle, les agents du Cadre de vie assurent une surveillance quotidienne pour la propreté de la ville. Une équipe spécialisée intervient, quant à elle, pour traiter notamment les nuisances ponctuelles, entretenir les équipements publics, lutter contre l'affichage sauvage, les tags et les graffitis.

Mais si la municipalité se mobilise chaque jour pour lutter contre les pollutions, elle rappelle également que la protection de l'environnement dépend de la responsabilité de chacun. «*La propreté, c'est l'affaire de tous*, argue Noël Collura. *Trier ses emballages, jeter les déchets dans les poubelles ou éduquer son chien, sont autant de petits gestes individuels qui contribuent au développement durable*». La collecte sélective en fait partie. Mis en place en partenariat avec la Communauté urbaine, le tri sélectif permet, par le recyclage des

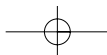


C.D.

C.D.



La déchetterie communautaire est gratuite pour les particuliers et les professionnels



C.D.



C.D.



Avec le dispositif «Toutounet», La Ciotat se positionne comme l'une des villes pilotes pour la lutte contre les déjections canines



C.D.

Tri sélectif, le bon réflexe



La propreté et l'entretien du front de mer sont une priorité constante de la municipalité

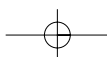


C.D.

déchets, d'épargner nos ressources et d'assurer notre qualité de vie et celle de nos enfants. Ainsi, suivant le type de déchet et le quartier, le tri sélectif se pratique grâce aux bacs jaunes, aux 120 colonnes d'apport volontaire (verre, papier et emballage ménager), aux 13 cache-conteneurs et à la déchetterie communautaire, gratuite pour les particuliers et les professionnels.

LA VILLE MISE EN BEAUTÉ

L'embellissement de la ville fait aussi partie des priorités de la municipalité : aménagement de rocailles et de jardinières, fleurissement des rues et des ronds-points... Au cours de ces dernières années, jamais La Ciotat n'a autant été mise en beauté. «*Les espaces paysagers ont été aménagés avec des plantes peu gourmandes en eau et adaptées au climat méditerranéen, comme les oliviers ou les lavandes*» indique Patrick Séréno, conseiller municipal chargé des Espaces verts. En tout, plus de 600 arbres d'essences méditerranéennes, plantés en 2001 et 2002 dans les serres municipales, ont notamment permis d'entreprendre depuis 2005, une campagne de replantation sur les aménagements paysagers. Par ailleurs, afin de réaliser des économies d'eau, la Ville a rénové une grande partie du réseau d'arrosage depuis 2003. «*En termes d'investissements, poursuit l'élu, la municipalité a consenti un effort tout particulier pour l'entretien des espaces verts urbains. Un programme pluriannuel d'investissement de 100 000 euros par an sur trois ans a ainsi été lancé à compter de 2005. De plus, un marché*





D.B.

Des actions de nettoyage du Port-vieux ont lieu chaque année afin de sensibiliser le plus grand nombre

d'entretien concernant l'élagage, le désherbage ou encore la tonte, a été signé l'an dernier, à hauteur de 230 000 euros par an sur trois ans».

D'autres démarches sont venues asseoir la volonté municipale d'améliorer, au quotidien, le cadre de vie des Ciotadens. Depuis 2001, la pépinière municipale, aménagée sur plus de 6 000 m², produit ainsi 80 % des plantes des aménagements paysagers. Par an, elle fournit ainsi plus de 100 000 plantes «annuelles» (bégonias, œillets d'Inde...) et 15 000 plantes vivaces. En outre, à la demande des groupes scolaires et des associations, la pépinière s'est orientée depuis 2005 vers une approche pédagogique, en proposant aux enfants de redécouvrir des variétés anciennes et oubliées (légumes, fleurs), des plantes aromatiques, des pélargoniums odorants et des vivaces de Provence. Et depuis 2006, la pépinière a ouvert ses portes aux centres de loisirs en accueillant plus de 200 enfants inscrits. En collaboration avec les écoles des Séveriers, de Fardeloup et de Maltemps, d'autres projets pédagogiques seront prochainement mis en place, afin d'initier les enfants au jardinage et de les sensibiliser à l'environnement.

ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS

Les espaces naturels ne sont pas oubliés. Avec un taux de

reprise de plus de 60 %, près de 1 200 arbres ont en effet été plantés ces quatre dernières années. Ces opérations de reboisement, qui s'effectuent sous l'égide de l'Office national des forêts, ont pour objectif d'enrichir la forêt en feuillus (chênes verts, sorbiers...), au détriment d'espèces plus inflammables comme le pin. Ce repeuplement s'accompagne en outre d'actions parallèles comme les campagnes de prévention contre les insectes ou maladies pouvant causer des dommages aux arbres. Par exemple, la Ville mène chaque année une campagne de lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin, en raison de sa nocivité aussi bien pour les humains et les animaux que les végétaux. En novembre dernier, un épandage de produit par voie aérienne, ne présentant aucun danger pour les autres espèces, a ainsi permis de traiter les sites les plus sensibles de la commune. Jusqu'à présent réservée aux espaces naturels boisés péri-urbains, cette opération de prévention a concerné également, en 2006, les espaces urbains : 290 hectares d'espaces urbains ont ainsi été traités en plus de 262 hectares d'espaces naturels.

Une autre opération d'enver-gure a été menée voilà quelques jours par la Ville, le Conservatoire du littoral et l'association «Les jardins de l'espérance» : un chantier d'insertion «environnement» organisé par l'association et le service Cadre de vie a poursuivi

Opération hélicoptérée de nettoyage du domaine de Sainte-Frétoise en novembre dernier





Le maire, Patrick Boré, Noël Collura, adjoint délégué au Cadre de vie et Patrick Séréno, conseiller municipal chargé des Espaces verts étaient présents lors de la plantation du pin Wollemi au parc du Mugel



|| dossier

La préservation de notre cadre de vie passe par des actions comme la lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin ou encore les campagnes de débroussaillage

UN ARBRE PRÉHISTORIQUE AU MUGEL

Son histoire remonte à l'époque des dinosaures. On le pensait éteint, il a pourtant été redécouvert par hasard en 1994, dans une vallée secrète d'Australie. Depuis, le pin Wollemi est considéré comme l'une des plus grandes découvertes botaniques du XXe siècle. Pourvu d'une écorce boursofflée, ce conifère aurait atteint son seuil de propagation maximale entre le Jurassique et le Crétacé, soit de -200 à -65 millions d'années ! Pour sa sauvegarde, plusieurs spécimens ont été plantés dans divers jardins botaniques de France... À l'initiative de la jardinerie du Moulin de Saint-Estève et avec le concours des jardinerie Tirand, le parc du Mugel possède depuis novembre dernier un exemplaire de l'une des espèces d'arbres les plus anciennes et les plus rares au monde.



la restauration du site de Sainte-Frétoise, en évacuant 100 m3 de gravats et détritus.

La protection des espaces naturels passe aussi par la prévention des incendies. La municipalité développe en effet auprès de la population des actions de sensibilisation axées sur le débroussaillage. Dans un souci d'informer les administrés des risques majeurs encourus dans la commune, tels que les incendies, la Ville a également édité cette année le Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) qui indique toutes les recommandations à suivre en cas de sinistre.

OBJECTIF DEUXIÈME FLEUR

Au-delà de l'implication municipale dans la protection et la valorisation des milieux naturels et espaces verts urbains, la Ville participe chaque année au concours départemental des maisons fleuries, invitant ainsi l'ensemble des particuliers ciotadens, commerçants, comités de quartier, entreprises... à fleurir leurs balcons, leur devanture ou leurs espaces verts. Depuis 2002, une école, une association et des particuliers ont ainsi été récompensés. Par ailleurs, depuis quelques années, la ville participe activement au concours des Villes et villages fleuris, placé sous le signe des fleurs, mais aussi de l'environnement, du cadre de vie et de l'accueil. *«En quatre ans, nous avons réussi à obtenir notre première fleur, conclut Patrick Séréno. Nous espérons que d'ici la fin de l'année, nos efforts seront récompensés par l'obtention d'une deuxième».* Affaire à suivre... **L.D.**





Illuminations de Noël

Et la lumière fut...
de plus
en plus
belle

AVEC PRÈS DE 100 000 AMPOULES,
RÉPARTIES DANS TOUTE LA VILLE,
LA CIOTAT BRILLE DE MILLE FEUX
À L'OCCASION DES FÊTES DE NOËL



Rond-point du génocide arménien
du 24 avril 1915

Le renouvellement du marché de l'éclairage public avait été, l'an dernier, l'occasion de repenser entièrement la manière dont la ville est mise en valeur à l'occasion des fêtes de fin d'année.

À la demande de la municipalité, le délégataire, la société aptoise Blachère, a cherché à aller encore plus loin, comme peuvent le constater les Ciotadens depuis quelques jours déjà. Les plafonds lumineux qui ont fait leur apparition en 2005 se sont par exemple multipliés. Ils habillent à nouveau de lumière la rue des Poilus et toute la partie piétonne du Centre-ville, mais les plus attentifs auront noté que, sur le port, la surface de ces «plafonds» a sensiblement augmenté, «d'un bon tiers» annoncent les services Techniques de la Ville. Tout le Port-veux brille de mille feux, depuis l'office de Tourisme jusqu'à l'Escalet, en passant bien sûr par l'Hôtel de ville. Le reste de La Ciotat n'est pas oublié pour autant : comme on peut le voir en circulant, les entrées de ville et les giratoires ont été particulièrement soignés cette année. La locomotive de verdure qui donne son nom au fameux rond-point scintille dans la nuit tandis que des pagodes donnent à Sainte-Marguerite et à Saint-Jean un petit air d'Extrême-Orient. L'accent a par ailleurs été tout particulièrement mis sur les quartiers, où plusieurs logos lumineux du type «Noël à Fontsaïnte» ont également été installés. Au rond-point du génocide arménien et sur la place Evariste-Gras, les guirlandes lumineuses sont même parties à la conquête des arbres ! Enfin, et c'est une innovation en ce Noël 2006, la zone commerciale des Matagots, la rue Victor-Basch et l'avenue Fernand Gassion ont eut droit à des «draps de perles lumineuses». À noter que les illuminations se poursuivront jusqu'à la mi-janvier, histoire d'entrer en douceur dans la nouvelle année. **J.D.F.**

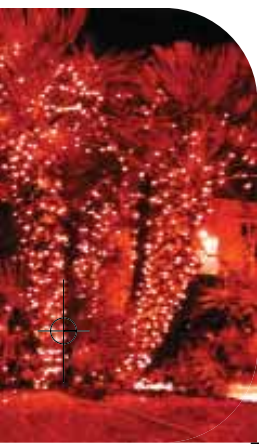


Rond-point Gilles-Pons,
face au musée



PHOTOS: C.D.

Les abords de l'Hôtel de Ville



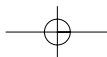
Le rond-point de la locomotive

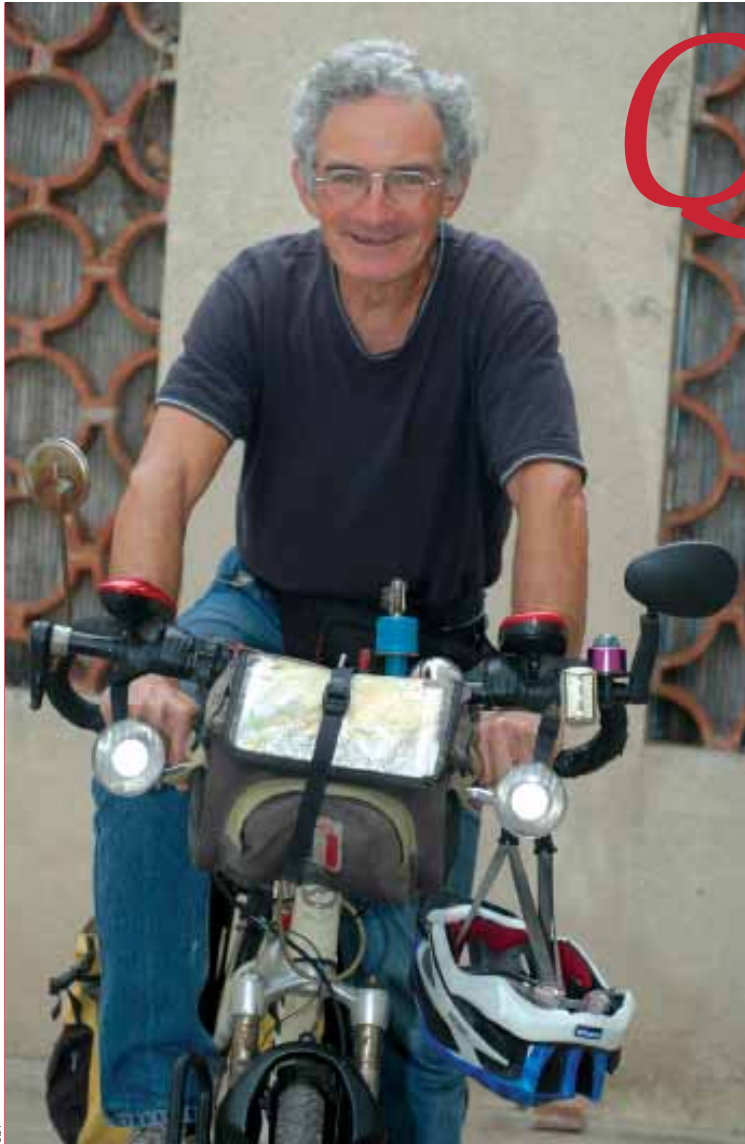


La rue Badelon



Les quais du Port-vieux





cd.

Un homme, une passion

ALAIN RÉMY
35 580 KM EN VÉLO

À LA DÉCOUVERTE DE LA CHINE

EN MARS 2005, ALAIN RÉMY, L'ANCIEN DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE LA GARDE, DONNAIT SES PREMIERS COUPS DE PÉDALE AVANT D'ENTAMER UN LONG PÉRIPLÉ DE 19 MOIS À VÉLO QUI L'A MENÉ JUSQU'EN CHINE. RETOUR SUR UN VOYAGE INOUBLIABLE.

Qu'il enfourche ou non sa bicyclette, Alain Rémy a toujours la tête dans le guidon. Depuis son enfance, ce Ciotaden d'adoption rêvait de découvrir la Chine, terre d'histoire, de culture et d'inventions. Alors, sitôt à la retraite, le directeur d'école a minutieusement préparé son voyage afin de réaliser son rêve. *«J'ai toujours été fasciné par la Chine, qui est l'une des plus anciennes civilisations au monde, raconte-t-il. Ce pays est d'ailleurs un monde à lui tout seul, du point de vue culturel, agricole, industriel et technologique»*. C'est ainsi qu'en vélo et par tous les temps, il a effectué un périple de 19 mois dont neuf en Chine et deux au Vietnam. *«J'ai traversé dix pays et des chaînes de montagnes en traînant derrière moi une remorque de 160 kg»* explique-t-il. Une remorque qui transportait tout le nécessaire pour un circuit de 35 580 km au compteur : pièces de rechange pour le vélo, tente, sac de couchage, vêtements, ustensiles de cuisine, médicaments... Et quand on s'étonne de son mode de locomotion, il répond en toute simplicité : *«En vélo, le contact est plus facile avec les gens. Et puis c'est écologique, ça coûte moins cher qu'une voiture. J'ai même dépensé moins d'argent en faisant ce voyage que si j'étais resté les pieds dans mes pantoufles à La Ciotat. J'y ai vu tout ce que je voulais voir : la Cité interdite, la Grande muraille, le barrage des Trois gorges...* ajoute-t-il émerveillé. *J'ai été aussi très bien accueilli dans tous les pays que j'ai traversés, j'ai fait de très belles rencontres»*. Des rencontres qu'il évoquera dans le carnet de route qu'il s'apprête à écrire.

L.D.

Vous pouvez lire toutes les aventures d'Alain Rémy sur son blog : www.alainremy.blogspot.org



D.B.

• ATELIERS

LES ÉTATS DE LA TERRE

«Le potier, en pétrissant l'argile, exprime ses sentiments et communique avec les autres», assure Laurence Cardon qui a créé avec ses amis «La Terre dans tous ses états», pour faire partager leur passion de la céramique. Elle anime des ateliers le mercredi de 10h30 à 12h, propose des thèmes aux enfants et les accompagne tout en les laissant libres de réaliser à partir de leur imaginaire. Elle transmet également son savoir faire aux adultes, un moyen de s'épanouir par des techniques diverses, dans la création de sculptures ou d'objets utilitaires. Des stages sont également organisés au cours des vacances scolaires. Le prochain aura lieu du 2 au 5 janvier 2007.

Infos au 06 77 27 33 96

|| l'action des assos



ECTI

Un réseau d'experts à votre service

Une antenne de l'association ECTI, réseau d'experts bénévoles œuvrant pour conseiller les entreprises dans leur développement économique, culturel et social, vient d'ouvrir à La Ciotat. Victor Goffi, cadre récemment retraité habitant La Ciotat, a rejoint ainsi les trois mille experts qui œuvrent pour ECTI, dont 150 en région PACA. «Lorsqu'une entreprise ou une administration, association ou même ONG s'adresse à nous, nous transmettons le dossier au bureau départemental. Le demandeur choisira alors dans la liste d'experts proposés celui avec lequel il signera la convention tripartite fixant la mission, moyennant une cotisation à l'ECTI». Les champs d'intervention sont multiples et variés : gestion, marketing, processus qualité, informatique, finances... dans les domaines de l'agro-alimentaire, des transports, de l'électromécanique, des travaux publics, de la chimie, de la banque, du tourisme... «Que les chefs d'entreprises soient conscients qu'on peut répondre à toutes les demandes», assure-t-il. Nous faisons bénéficier les demandeurs de notre expérience, de manière tout à fait désintéressée, mais sans prendre la place des personnels existants. Notre but est de contribuer à l'expansion des initiatives locales. Deux mille missions par an sont traitées au niveau national !»

C.G.H.

Contact : 06 15 33 28 18



C.S.

CULTURE ÉCHECS

Le club «La Ciotat échecs» dans notre ville, s'est donné pour but l'apprentissage des échecs, mais aussi de créer une dynamique culturelle autour de ce jeu qui défie les siècles. Saviez-vous qu'il existe depuis le VI^e siècle en Inde ? Et qu'il a évolué au fil des temps et des pays qu'il a conquis... Tous les jeudis de 9h à 12h à la Maison des associations avenue Subilia, vous pourrez vous entraîner avec Orazio Puglisi, professeur de la Fédération française des échecs qui pratique ce jeu depuis 21 ans. «Les échecs sont un moyen d'expression et d'épanouissement incontesté, pour tous âges et toutes catégories sociales», dit-il. L'équipe présidée par Marcel Daumas compte bien développer également des créneaux pour les enfants le mercredi, et mettre en place des «Journées échecs» réunissant les participants autour d'un tournoi, alternant conseils, histoire et repas sous le signe de la convivialité.

C.G.H.

Internet : www.echecsmarseille.over-blog.com

DO YOU SPEAK ENGLISH ?

LA CHILDREN SCHOOL ORGANISE DES COURS D'ANGLAIS POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 4 À 11 ANS, LES MERCREDIS, DE 9H À 15H, À LA MAISON DES ASSOCIATIONS. DES SÉANCES SONT ÉGALEMENT PROPOSÉES AUX ADULTES. Infos au 04 42 83 95 66 ou 06 11 76 75 36

reportage



Un Noël de traditions

Les rues s'illuminent, les pères Noël de feutrine grimpent à toutes les fenêtres et les magasins l'annoncent depuis plus d'un mois : on ne peut l'ignorer, c'est Noël !

Les traditions perdurent, mais en connaît-on l'origine ?

La fin de la nuit

Depuis la nuit des temps, les hommes ont fêté le retour de l'ensoleillement au solstice d'hiver. De la coutume d'allumer un grand feu pour fêter le soleil qui revenait revitaliser la nature, vient la cérémonie de «cacho fio» - le feu caché - qui va réapparaître. Le plus vieux de la famille (représentant l'année qui finit), et le plus jeune (celle qui commence) tournent autour de la table avec une bûche venant d'un arbre fruitier, symbole de prospérité, puis la posent dans la cheminée et l'aspergent d'un verre de vin. C'est le rite antique du cheminement du soleil et le début de l'année astronomique pour les anciens.



PHOTOS : C.D.

À chacun sa crèche

Pour les Chrétiens, Noël symbolise le commencement de la vie, et depuis l'invention du premier santon d'argile il y a deux siècles, la Provence représente ainsi la naissance du Christ entouré des gens du village. Depuis, chaque foyer, ou presque, monte sa crèche, et des lieux publics comme le musée, ou l'Eglise, en réalisent de belles chaque année. Faire la crèche commence traditionnellement par une sortie en colline, comme dans la famille d'Emile Ripert, poète Ciotaden né en 1882, qui écrivait :

*J'ai des ressouvenirs de crèches d'autrefois...
On s'en allait cueillir des mousses dans les bois,
Des mousses que l'hiver avait enguirlandées
De perles de cristal et de pleurs de rosée,
On s'en allait cueillir des houx dans les vallons...*



La calda qui nous réchauffe...

On l'appelle la calda à La Ciotat, la cade à Toulon, la socca à Nice, la calentica en Algérie, ou encore la panisse à Marseille... Cette spécialité ancestrale composée d'un mélange de farine de pois chiches et d'eau, avec un peu d'huile d'olive, cuite comme une crêpe ou une galette, connaît de multiples variantes. Mais la version ciotadenne est la plus onctueuse et nourrissante, car on y ajoute des œufs et du lait.

De mémoire d'homme, Joseph fut le premier pizzaiolo qui la fit cuire dans son four à bois, rue Pelletan - dans les années 1950/1960 - tandis que sa femme la vendait sur une charrette à l'angle de la rue des Poilus. Les jeunes s'y attroupaient pour la déguster servie dans un cornet de papier gris, la calda réchauffant l'estomac et les cœurs !
On trouve encore la calda dans certaines boulangeries de La Ciotat

C.G.H.

«LOU VIN CUE»

POUR FAIRE SON VIN CUIT, IL SUFFIT D'ACHETER À LA COOPÉRATIVE 5 LITRES DE MOÛT, OU ÉCRASER SOI-MÊME AUTANT DE RAISIN, ET LE LAISSER REPOSER 24H, PUIS VERSER DANS UN CHAUDRON LE JUS UNIQUEMENT (SANS LE FOND), RAJOUTER UN COING OU UNE PIGNE DE PIN VERTE. ENSUITE, FAIRE BOUILLIR ET ÉCUMER, RÉDUIRE DE MOITIÉ, ET LAISSER REFROIDIR. ENFIN, PASSER ET METTRE EN BOUTEILLE. LE VIN CUIT EST PRÊT.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La traditionnelle pompe à l'huile se rompt avec les mains, mais ne se coupe pas... sous peine d'être ruiné dans l'année !

Les incontournables treize desserts

Est-ce en référence à Jésus et ses apôtres que s'est répandue la coutume des treize desserts ? Bien que Mistral ne précise pas ce chiffre, cette coutume, en nos régions toutes pétries de traditions antiques, paraît remonter aux temps des calendriers lunaires : il fallait alors, pour que les mois lunaires correspondent aux saisons, redoubler tous les deux ou trois ans le douzième mois lunaire en rajoutant une «treizième lune». Les treize desserts rappellent les offrandes qui marquaient ce passage. Alors, rivalisons d'imagination pour trouver les desserts de notre terroir qui seront sur la table ce soir-là ! La pompe à l'huile, les nougats blancs et noirs, les fruits secs appelés «les mendiants» : les noix pour les Augustins, les figues pour les Franciscains, les amandes pour les Carmes aux pieds nus, les raisins secs pour les Dominicains. Puis encore, selon la récolte, des fruits frais, des pâtes de fruits, du sirop d'orgeat... et l'incontournable vin cuit.



NOËL

Noël enchanté

DES **JOUJOUX** PAR MILLIERS, UNE **FERME** DANS LA VILLE, DES **PRODUITS DU TERROIR** À FOISON, DES **CONCERTS** ET DES **VEILLÉES...**

CETTE ANNÉE ENCORE, LE PROGRAMME DE NOËL, CONCOCTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ EN PARTENARIAT AVEC, ENTRE AUTRES, L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS, LE COMITÉ DES FÊTES ET L'ESCOLO DE LA RIBO, VOUS RÉSERVE DE **JOLIES SURPRISES.**

« **a**nnée après année, les festivités de Noël s'affirment comme un temps à part dans notre calendrier, la période calendale étant marquée à La Ciotat par de très nombreux rendez-vous et par un authentique esprit de convivialité ! » se réjouit Nathalie Lainé, conseillère municipale chargée des Fêtes et des Traditions. Décembre 2006 ne fait pas exception. Après la **traditionnelle foire aux santons**, les animations se succèdent et certaines se poursuivront même après les fêtes.

Les **illuminations** dureront jusqu'à la mi-janvier et le **manège pour les tout-petits** tournera jusqu'au 5 février place des Maquissards. Les 8 et 9, ainsi que les 15 et 16, la jardinerie de Saint-Jean (boulevard de Lavaux) accueillera toute la journée, à l'initiative des commerçants de Saint-Jean, un **village de Noël** très animé dédié aux produits de l'artisanat. Le 11 à 19h, les professeurs du conservatoire municipal de musique Zino-Francescatti donneront salle Paul-Eluard



leur **traditionnel concert de Noël**. Le même jour, débutera à la galerie du Port l'**exposition «Noël des animaux»**. L'occasion de découvrir jusqu'au 23 les créations (mobiles,



maquettes, chansons, etc.) réalisées par les enfants des écoles sur ce thème, à l'initiative de la Bibliothèque municipale. Le 13, de 10h à 17h, la place Evariste-Gras accueillera le **marché aux jouets**, sur un principe inchangé : les jeunes Ciotadens peuvent louer à prix modique un emplacement pour revendre les



PHOTOS: CD.



jouets dont ils ne veulent plus, le produit de la location étant, comme chaque année, reversé à une association caritative. Du 13 au 17, toute la journée, la chapelle des Pénitents bleus et l'esplanade du 8 mai 1945 accueilleront le **grand marché de Noël**, neuvième du nom !



«Ce rendez-vous sera l'occasion de s'approvisionner en produits de bouche de saison mais aussi de dénicher des cadeaux originaux» indique Jean-Claude Guéraud, conseiller municipal délégué au Commerce et à l'Artisanat. Du 16 au 20, c'est **une véritable ferme** qui s'installera place Sadi-Carnot, avec poules, canards, cochons et autres moutons. «Cette opération est toujours très appréciée, précise Patrick Séréno, conseiller municipal chargé des Espaces verts. Le service des Espaces verts est également très actif dans la décoration de la Ville, puisqu'il se charge entre autres de faire apparaître **une forêt de sapins** au rond-point dit de l'Ancre marine !». Le **père Noël** passera par ailleurs en personne dans les maternelles entre le 11 et le 20 pour offrir des bonbons aux enfants sages. Le 16, de 14h30 à 18h30, sera spécialement consacré au «**Noël des enfants**», organisé par le Comité des fêtes, sur la place Esquiros, à grand renfort de jeux gratuits et de distributions de friandises. Le 17, l'Escolo de la Ribo



donnera à 15h15, au théâtre du Golfe, le spectacle «**Noël en Provence**».

Notez encore que de **nombreuses animations** sont annoncées les 17 et 23 dans les rues du Centre-ville. La traditionnelle **veillée calendale** se tiendra le 22 à partir de 20h30, salle Paul-Eluard. Organisée par la Ville avec le blé de l'Espérance et le Comité des fêtes, elle sera animée par l'Escolo de la Ribo au profit des enfants hospitalisés. La **maison du père Noël**, enfin, se dressera du 21 au 25, square Bouissou. À l'occasion de son inauguration le 21 à 18h, Les Ciotadens - petits et grands - sont invités à venir partager un vin chaud ou un chocolat en dégustant la pompe de Noël. **J.D.F.**

Retrouvez le programme complet des fêtes de fin d'année dans le supplément Sortez



Les commerçants sont de la fête

L'association des commerçants s'engage fortement dans ces fêtes de Noël 2006 aux côtés de la municipalité. Elle organise par exemple une grande tombola avec, en jeu, un quad et un scooter. Le tirage au sort aura lieu le 27 décembre, rue des Poilus (angle rues F. Donzel/des Combattants) L'association assurera par ailleurs une animation musicale permanente en Centre-ville. A noter enfin que les commerces resteront ouverts le dimanche 17 de 10h à 17h.





Noël d'Arménie

C'est un hommage à l'Arménie que proposent la commission extra-municipale Citoyenneté et l'association Passion'arts, le 21 décembre, à 20h30, en l'église Notre-Dame, en accueillant le groupe Ochagan, premier ensemble vocal et instrumental d'Arménie. Ce concert s'inscrit dans le cadre de la programmation mise en place à La Ciotat à l'occasion de l'Année de l'Arménie. «Officiellement lancée en septembre dernier, l'année de l'Arménie marque la volonté commune des Etats français et arméniens de voir s'approfondir des relations d'amitié séculaire entre notre pays et le peuple arménien», indique Mireille Benedetti, adjointe au maire déléguée aux Fêtes, Traditions et Citoyenneté. *La ville de La Ciotat a décidé de s'associer à cette initiative d'échange et de partage*. Créé en 2004, l'ensemble Ochagan interprète des œuvres sacrées, profanes et médiévales du Ve au XIe siècle, attestant d'un art musical unique entre Orient et Occident. Son originalité et son caractère divin sont inspirés par ses auteurs, religieux du Moyen Age, musiciens, poètes, peintres et savants... C'est dans cette lignée que l'ensemble Ochagan poursuit son aventure musicale, tout en faisant découvrir des œuvres plus traditionnelles avec des arrangements et des compositions plus novatrices. Un retour aux sources, en somme, qui cherche à relier la tradition et la modernité de la musique arménienne.

Infos/réservations :
Passion'arts - Tél. 04 42 83 08 08

UN FESTIVAL DE CINÉMA POUR LES JUNIORS !

Baptisé «La magie de la lanterne», le premier festival de cinéma pour les jeunes Ciotadens se déroulera du 18 au 22 décembre. «Organisée par l'association Ciotat, Culture et Cinéma, le service municipal de la Culture, le cinéma Lumière et avec le concours des écoles de La Ciotat, cette manifestation, gratuite pour les enfants de moins de 12 ans, a pour objectif principal d'ouvrir les enfants à l'univers cinématographique», indique Jacqueline Peloux, adjointe au maire déléguée aux Affaires culturelles. Au rythme d'une projection par matinée, le public junior pourra découvrir quatre films rares : Sindbad, L'île de Black Mor, Mari Iyagi et Le serpent blanc. Le 22, le jury, composé d'écopiers de CM1 et CM2 de la ville, désignera le meilleur de ces quatre longs métrages, qui sera à nouveau projeté en clôture du festival.

Infos : Direction des Affaires culturelles - 04 42 08 88 00
Festival ouvert à tous

LES FILMS PRÉSENTÉS

SINDBAD de Karel Zeman (République tchèque)
 Adaptées de Contes des mille et une nuits, les aventures de Sindbad nous plongent dans un monde magique. On y trouve des palais orientaux, des sultans et des princesses, mais aussi des monstres féroces et des animaux géants...

L'ILE DE BLACK MOR

de Jean-François Laguionie (France)
 1803, sur les côtes de Cornouailles. Un gamin de quinze ans réussit à s'échapper de l'orphelinat où il vit comme un bagnard. Il ne connaît pas son vrai nom et a pour seule richesse la carte d'une île au trésor tombée du livre de Black Mor, un célèbre pirate...

MARI IYAGI de Lee Sung-Gang (Corée)

Après les retrouvailles avec son ami d'enfance, Nam-woo se souvient de leur jeunesse dans le village de pêcheurs qui les a vus grandir, où les journées s'écoulaient entre les jeux d'écoliers, les baignades dans l'océan et les promenades à vélo. C'est aussi l'époque de leur rencontre avec la mystérieuse Mari...



LE SERPENT BLANC de Taiji Yabushita (Japon)

Dans la Chine ancienne, un enfant achète au marché un petit serpent blanc. Mais ses parents n'en veulent pas. Il doit donc se résigner, la mort dans l'âme, à le relâcher. Quelques années plus tard, le reptile réapparaît sous la forme d'une délicieuse princesse et se met à la recherche de son ancien protecteur. Ils tombent amoureux l'un de l'autre, mais doivent affronter de nombreux périls, aidés par une bande de petits animaux...

Joyeuses fêtes



ALICE ET LINDA : PILOTES «RAID» DINGUES

Le 6e Trophée Roses des sables auquel ont participé Alice Alexanian et Linda Ozana, restera sans doute l'une des expériences les plus palpitantes de leur vie. Récit d'un exploit.

Au-delà du défi sportif, ce raid en 4x4 réservé aux femmes qui s'est déroulé en octobre dernier dans le désert marocain revêtait une dimension humanitaire, puisque chaque équipage devait rassembler au moins 50 kg de dons au bénéfice de l'association «Enfants du désert», permettant d'assurer ainsi la scolarisation de 250 petites filles pour une année. C'est cet aspect qui a séduit les deux ciotadennes Alice Alexanian et Linda Ozana qui sont parvenues, avec leur équipage «Les 1001 dunes», à collecter 100 kg de dons auprès de trois écoles de la région (produits d'hygiène, chaussures, vêtements, jeux éducatifs et matériel scolaire) parrainant ainsi la scolarisation de deux autres fillettes. «Grâce au soutien de nombreux partenaires dont la ville de La Ciotat, nous avons pu mener l'aventure jusqu'au bout. Notre grande fierté, c'est d'avoir terminé le rallye à la 21e place sur trente en remportant la dernière étape de la compétition» s'exclame Linda. «Bien que novices, nous avons parcouru 2 500 km sans endommager le véhicule, en bravant les tempêtes de sable et les dangers du désert ; c'est un défi personnel qui apprend à dépasser ses limites et à relativiser les petits soucis du quotidien». «Je tiens à féliciter nos deux gazelles ciotadennes pour l'exploit sportif qu'elles ont accompli, conclut René Canézi, conseiller municipal délégué aux Sports. J'espère qu'à leur exemple, d'autres Ciotadennes risqueront l'aventure lors de la prochaine édition et qu'elles-mêmes tenteront de renouveler leur performance».

L.D.

loisirs

THÉÂTRE



Guillaume Guyonard

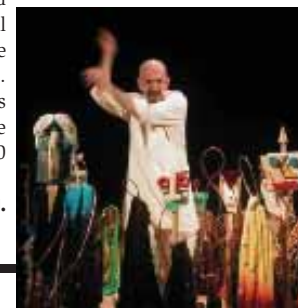
Le rock de Billy boy

C'est un spectacle familial que propose ce 8 décembre le Théâtre du Golfe avec «Wild Billy Boy Mosai», concert de chansons électro pop avec Mosai et Vincent Perrigault. Mosai, en développant un véritable contact avec le public emporte son auditoire dans un scénario jonché de péripéties, en musique et en chansons. Les enfants entrent vite dans le jeu. Mosai, assisté de son acolyte Vincent à la batterie, les entraîne dans son délire de rock star mégalo. Un concert dynamique et drôle, pour raconter l'histoire de Violette, de l'homme-fraise et du monstre Machu. Tout le monde en redemande.

Mahabharata...

Quel beau sujet que celui du Mahabharata... un récit au cœur de la culture indienne d'aujourd'hui, mais un peu oublié des Occidentaux. Dans cette pièce qu'il a créée en Italie en 2003, c'est toute l'histoire de l'humanité que nous conte Massimo Schuster tout à la fois, acteur, marionnettiste et conteur. Sous ses doigts, les fabuleuses marionnettes réalisées par Enrico Baj, grand peintre italien aujourd'hui disparu, donnent corps et âme à un foisonnement de personnages venus du fond des âges. Un seul conteur qui dit le texte de 25 comédiens... c'est un spectacle hors du commun et c'est le 14 décembre à 20h30 au Théâtre du Golfe.

C.G.H.



Brigitte Pogrease

Patrick Bartoli, benjamin du «Marseille-Cassis»



Le jeune ciotaden a participé pour la première fois au semi-marathon Marseille-Cassis en terminant à la 1 473e place. Une performance qu'il rêve déjà d'améliorer.

Il s'était lancé un défi et l'a relevé haut la main. À 17 ans, le ciotaden Patrick Bartoli a parcouru les 20,308 km du semi-marathon Marseille-Cassis, devenant ainsi l'un des plus jeunes participants à cette course légendaire : il a même fini 1 473e sur plus de 13 000 participants. *«Je m'attendais à être dans les 3 ou 4 000e, confie-t-il. En revanche, je pensais faire un meilleur temps - il a mis 1 heure 37 minutes et 33 secondes - mais il y a tellement de monde, qu'au début, on marche presque».* Ce sportif accompli, triathlète, rêvait de courir le Marseille-Cassis depuis quelques années déjà. *«Mon père l'avait fait deux fois et souhaitait qu'on le dispute ensemble».* Pour ne pas le décevoir, le jeune homme s'est entraîné plus de trois mois. Aujourd'hui, fier de sa performance, Patrick pense déjà à l'année prochaine. *«Je referai cette course à vie ! lâche-t-il enthousiaste. Il y a une ambiance qu'on ne retrouve pas ailleurs».*

L.R.

SUR LA VAGUE DU SUCCÈS

Le Gas surf club de La Ciotat peut être fier de son palmarès lors de la compétition départementale «Prado contest» qui s'est déroulée il y a peu à Marseille. Les six jeunes Ciotadens inscrits dans la catégorie «moins de 18 ans» se sont en effet très bien placés. Outre Michaël Rodriguez et Loïc Potignon qui sont respectivement montés sur la 1re et 2e marche du podium, Robin Breton a terminé 5e, Lucas Zapulla 7e, Arthur Urvoy 13e et Grégoire Breton 14e. *«Cette compétition a été un excellent entraînement pour nos jeunes, indique Joseph Donnat, créateur du club. Elle leur a permis de se préparer pour la très attendue compétition Maider Arrosteagy, qui aura lieu en avril prochain à Biarritz et qui marque traditionnellement l'ouverture de la saison».*

Gas surf club - Tél. 06 18 96 80 50 / 04 42 83 55 19



numéros utiles

MAIRIE DE LA CIOTAT : 04 42 08 88 00

LA CIOTAT PROXIMITÉ : 0 8000 13600

CCAS : 04 42 08 88 39

BASE NAUTIQUE MUNICIPALE :
04 42 84 58 60

OFFICE MUNICIPAL
DE TOURISME : 04 42 08 61 32

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :
04 42 08 13 18

MAISON DES ASSOCIATIONS :
04 42 83 84 10

MISSION LOCALE :
04 42 08 80 50

THÉÂTRE DU GOLFE : 04 42 08 92 87

CONSERVATOIRE MUNICIPAL
DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE :
04 42 08 53 94

MUSÉE CIOTADEN : 04 42 71 40 99

CINÉMA LUMIÈRE : 08 92 68 09 75

CENTRE HOSPITALIER : 04 42 08 76 00

CLINIQUE DE LA CIOTAT : 08 26 20 75 80

MÉDECINS 24H/24 : 15

CENTRE MÉDICAL
MUTUALISTE : 04 42 08 83 30

CENTRE MÉDICO-SOCIAL : 04 42 83 53 95

POLICE MUNICIPALE :
04 42 08 65 38

URGENCES POLICE : 17

URGENCES POMPIERS : 18

CENTRE DE SECOURS : 04 42 08 18 18

GENDARMERIE NATIONALE :
04 42 83 90 39

URGENCES EDF : 08 10 33 32 13

URGENCES GDF : 04 42 27 17 17

SOCIÉTÉ DES EAUX :
08 10 40 05 00

FRANCE TÉLÉCOM : 08 00 03 10 14

ANPE : 04 42 83 81 81

CAISSE D'ALLOCATIONS
FAMILIALES : 08 20 25 13 10

CAPTAINERIE : 04 42 08 62 90

CIOTABUS : 04 42 08 90 90

CARTREIZE : 04 42 08 41 05

GARE SNCF : 08 36 35 35 35

LA POSTE : 04 42 83 80 60

RGA (101.6) : 04 42 83 47 37

LA CIOTAT FRÉQUENCE NAUTIQUE
(107 MHz) : 0 870 736 411

TAXIS :
04 42 83 32 32 / 08 00 08 20 20
04 42 08 95 72 / 06 60 73 27 04

tribune libre

<<LAISSES-POUR-COMPTÉ>>

Cest une réflexion entendue lors du rendez-vous que se sont donné les parents d'élèves en mairie le 3 novembre dernier, ils parlaient de leurs enfants et de la politique municipale à leur rencontre.

Après la fermeture de l'école Baptiste Bernard qui restera dans les annales de cette ville comme une tâche, la lutte à l'école Maltemp pour éviter là aussi des conditions d'accueil désastreuses, on voit bien que le maire Patrick BORE veut faire de cette ville un laboratoire des idées de la droite, du recul dans tous les domaines où pour nous le social doit l'emporter sur la rentabilité.

Dernier événement en date, les classes de neige qui sont l'objet de la mobilisation des parents pour défendre le droit de leurs enfants à partir dans les meilleures conditions, en accord avec le projet pédagogique des enseignants. On aurait pu penser que le maire fasse un geste d'apaisement au dernier conseil municipal, quitte à remettre à plat la situation pour l'an prochain. Et bien non, il l'a confirmé, c'est une question de principe, pas de budget. Tellement peu de budget d'ailleurs qu'il s'est refusé à dire tout haut, comme nous le lui avions demandé, combien coûterait en plus le fait de satisfaire la demande des enseignants et des parents de faire partir les enfants 16 jours au lieu des 13 proposés par lui. Il aurait été tellement ridicule, comme le montant de la somme concernée ; il a préféré, avec sa majorité, conspuer les enseignants.

Encore une fois, on voit bien que ses choix ne vont pas dans le sens du bien-être des enfants, mais dans l'application de principes rigides qui vont priver des dizaines d'enfants du droit aux vacances d'hiver alors que pour la plupart leurs parents n'ont pas les moyens de partir avec eux.

C'est un choix politique, un choix de société, mais c'est tout sauf la fatalité.

Groupe Communiste et partenaire,
G. BOBBIA-TOSI, G. MALLET,
K. GHENDOUF

Faire vivre toutes les associations !

Une part de plus en plus importante de notre vie quotidienne est facilitée par le milieu associatif. Les activités extrascolaires de nos enfants, les loisirs sportifs, la vie culturelle, la sauvegarde de l'environnement sont essentiellement à la charge d'associations régies par la loi de 1901. Ces associations constituent une des vraies richesses de la cité. Elles sont le fruit de l'altruisme et de la générosité des bénévoles qui les animent et qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine, pour nous assurer une vie plus harmonieuse et des loisirs enrichissants.

Et la municipalité se décharge peu à peu sur les associations d'une bonne part des missions qui lui incombent.

Une juste contrepartie consisterait donc à leur attribuer les moyens de survivre !

Or ces dernières années l'austérité est de rigueur.

Les subventions se tarissent et certaines associations en difficulté sont sur le point de disparaître. Mais tout le monde n'est pas logé à la même enseigne...

Certaines associations ont un caractère militant ou sont animées par des Citadens qui n'ont pas les mêmes options politiques que l'équipe municipale en place. Tant pis pour elles ! Certaines se trouvent sans ressources du jour au lendemain.

D'autres, par contre, sont présidées par des amis... Alors elles ont droit à un régime de faveur !

L'attribution arbitraire et le favoritisme qui président à l'attribution des subventions mettent en grand danger les associations de notre ville !

Ici comme ailleurs, il faut impérativement restaurer au plus vite l'esprit de justice et d'équité dans la répartition des fonds publics !

Le groupe Socialiste,
A. BOUDER, A. REYNAUD,
H. LUBRANO, B. LIEBGOTT

permanence des élus

■ **Claude-Pierre MARTINEZ**
Premier adjoint, délégué à la Sécurité publique à la Circulation, au Personnel et aux Affaires sociales sur rendez-vous : 04 42 08 88 02

■ **Jean-Louis BONAN**
Adjoint au maire, délégué au Tourisme, Conseiller communautaire sur rendez-vous (le jeudi) : 04 42 08 88 95

■ **Gavino BRISCAS**
Adjoint au maire, délégué au Développement économique, à l'Emploi formation, à la Mission locale ou PLE, au CBE, au PACI et au FRE le jeudi de 9h à 11h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Mireille BÉNÉDETTI**
Adjointe au maire, déléguée aux Affaires européennes, aux Fêtes, aux Traditions et à la Citoyenneté, Conseillère communautaire le lundi de 14h30 à 17h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Jean-Paul MARIA-FABRY**
Adjoint au maire, délégué à l'Enseignement et aux études surveillées le mercredi de 9h à 12h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Henri MATTÉI**
Adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme, au Plan de déplacement urbain, aux Travaux, à l'Infrastructure, à la Gestion du patrimoine, au Foncier et représentation dans les assemblées des copropriétaires et renseignements d'urbanisme le mardi de 14h à 16h30 sur rendez-vous : 04 42 08 88 29

■ **André GLINKA-HECQUET**
Adjoint au maire, délégué aux Fonctions budgétaires et financières, Correspondant Défense le mercredi de 15h à 17h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Guy PATZLAFF**
Adjoint au maire, délégué aux Affaires maritimes et à la Pêche le mercredi de 9h30 à 10h30 sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Jacqueline PELOUX**
Adjointe au maire, déléguée à la Culture et au Patrimoine culturel sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Noël COLLURA**
Adjoint au maire, délégué au Cadre de vie et aux petits travaux de proximité (La Ciotat Proximité) le mardi de 10h à 12h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Jeanne-Marie VANDAMME**
Adjointe au maire, déléguée à la Jeunesse (BJJ), aux Classes nature, aux Colonies de vacances, aux Centres de loisirs sans hébergement, aux CLAE et aux Nouvelles technologies le mercredi de 11h à 12h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Zaven ALEXANIAN**
Conseiller municipal chargé du logement, Conseiller communautaire le jeudi de 9h à 11h30 sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **René CANÉZI**
Conseiller municipal, délégué aux Sports sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Jean-Claude GUÉRAUD**
Conseiller municipal délégué à l'Artisanat, au Commerce, aux Foires, aux Marchés, à l'Agriculture, Conseiller communautaire sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Josiane BALLANT**
Conseillère municipale le lundi et vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Jacqueline PÉRONNET**
Conseillère municipale sur rendez-vous : 06 98 12 39 55

■ **Arlette SALVO**
Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Lionel VALERI**
Conseiller municipal chargé de la Santé et la Famille, Conseiller communautaire sur rendez-vous : 04 42 08 88 00 poste 4187

■ **Geneviève BOISSIER**
Conseillère municipale, chargée du Jumelage, le mardi de 16h à 18h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Jean-Louis TIXIER**
Conseiller municipal vice-président de la commission Développement économique de la Communauté urbaine sur rendez-vous : 04 42 08 88 00

■ **Marie-Thérèse CARDONA**
Conseillère municipale Conseillère communautaire sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Patrick SÉRÉNO**
Conseiller municipal chargé des Espaces verts le lundi matin de 10h à 12h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Jacqueline GILARDI**
Conseillère municipale sur rendez-vous : 06 66 10 99 47

■ **Marie BUTLIN**
Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Annick BOURGEUS**
Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Evelyne FLICK**
Conseillère municipale chargée du Personnel le vendredi de 14h à 18h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Annick COUPRY**
Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Nathalie LAINÉ**
Conseillère municipale chargée de l'Environnement, des Fêtes et des Traditions le lundi de 16h à 18h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Lionel GIUSTI**
Conseiller municipal, délégué aux Animations événementielles et de Loisirs le lundi tous les 15 jours de 14h à 17h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Gérard PÈPE**
Conseiller municipal chargé des Anciens combattants, Conseiller communautaire sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Bernard DEFLESSELLES**
Député des Bouches-du-Rhône Conseiller régional le jeudi tous les 15 jours de 15h à 18h sur rendez-vous : 04 42 08 00 93

■ **Bernard LIEBGOTT**
Conseiller municipal, Conseiller communautaire, le mardi de 11h à 12h sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Annie BOUDER**
Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Aline REYNAUD**
Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Henri LUBRANO**
Conseiller municipal sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Geneviève BOBBIA-TOSI**
Conseillère municipale Conseillère communautaire sur rendez-vous : 04 42 08 37 56

■ **Germaine MALLET**
Conseillère municipale sur rendez-vous : 04 42 08 88 95

■ **Karim GHENDOUF**
Conseiller régional Conseiller municipal sur rendez-vous : 04 91 57 53 45

■ **Albert LOBELSON**
Conseiller municipal sur rendez-vous : 06 62 03 95 93

Joyeux ..
NOEL
à La Ciotat

*Du 1er décembre 2006
au 6 janvier 2007*

La Ciotat